



PC.DEL/1129/10
9 December 2010

Original: FRENCH

UNION EUROPÉENNE

**Conseil permanent de l'OSCE N° 843
Vienne, le 9 décembre 2010**

Déclaration de l'Union européenne sur les élections législatives en République de Moldavie

L'Union européenne se réjouit de ce que les élections parlementaires en République de Moldavie le 28 novembre dernier se sont déroulées conformément à la plupart des engagements de l'OSCE et du Conseil de l'Europe, comme l'a relevé la mission internationale d'observation des élections dans ses conclusions préliminaires. Nous nous félicitons en particulier de la participation élevée du corps électoral.

L'Union européenne note avec satisfaction que la République de Moldavie a fait des efforts substantiels pour renforcer la démocratie et mettre en œuvre les réformes structurelles durant l'année écoulée, conditions nécessaires à l'approfondissement et au renforcement de l'association politique et de l'intégration économique de la République de Moldavie avec l'Union européenne.

Nous notons que ces élections fournissent l'occasion de consolider la stabilité politique. L'Union européenne appelle toutes les forces politiques représentées au Parlement de la République de Moldavie à s'engager dans un dialogue ouvert et constructif qui ouvre la voie à la formation d'une coalition gouvernementale ainsi qu'à l'élection des principaux responsables de l'État, Président du Parlement, Premier Ministre et Président de la République qui, ensemble,

devraient être en mesure de s'attaquer aux réformes prioritaires qui façonneront le futur du pays.

Dans ce contexte, l'Union européenne appelle de ses vœux, comme elle l'a fait dans sa déclaration interprétative à l'occasion de l'adoption de la déclaration du Sommet d'Astana, la reprise dans les plus brefs délais, et sans condition, des négociations officielles entre les parties dans le format «5 + 2», seul cadre permettant de garantir la transparence et la légitimité nécessaires pour un règlement politique durable sur la base du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldavie. Elle réitère en outre son soutien à des mesures de confiance et de sécurité dans le but de promouvoir la transparence, la stabilité ainsi que les retraits militaires antérieurement agréés conformément aux objectifs, aux déclarations et aux engagements de l'OSCE.

La TURQUIE, la CROATIE*, L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE*, l'ISLANDE**, pays candidats; l'ALBANIE, la BOSNIE - HERZÉGOVINE, le MONTÉNÉGRO et la SERBIE, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; la NORVÈGE, pays de l'Association européenne de libre-échange et membre de l'Espace économique européen; ainsi que l'UKRAINE, la GÉORGIE et SAINT-MARIN se rallient à cette déclaration.

*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.

**L'Islande continue à être membre de l'AELE et de l'Espace économique européen.